

> L'inscription à l'atelier est une **inscription annuelle**.

> Cette fiche d'inscription doit être accompagnée de la **totalité du règlement soit :**

- **165€** pour les ateliers "premier éveil", "jeune pousse" et "comédiens en herbe"

- **195€** pour l'atelier "ado"

Ces cotisations sont **réglables en 3 chèques séparés OU un seul chèque (à donner en début d'année)**, ou en carte bleue (paiement en 1 seule fois uniquement) :

-3 x 55€ pour les ateliers enfants

-3x65€ pour l'atelier "ado",

> Pour les familles ou les adhérents qui participent à plusieurs ateliers, nous vous proposons des tarifs préférentiels (un trimestre offert pour le deuxième enfant).

> Les chèques sont à libeller à l'ordre de **"Les 400 coups"**.

> Une adhésion obligatoire à l'association est mise en place et s'élève à 10 € pour l'année.

---

>> Tous les mercredis à partir du **24 septembre 2025** (sauf pendant les vacances scolaires)

>> Lieu des ateliers : Espace Brassens - 18 rue de Gassicourt - Mantes-la-Jolie

### **Cochez ou entourez l'atelier auquel vous vous inscrivez :**

~~Atelier "comédien en herbe" (9 à 11 ans) - mercredi de 14h à 15h COMPLET~~

~~Atelier "jeune pousse" (6 à 8 ans) - mercredi de 15h à 16h COMPLET~~

Atelier "premier éveil" (3 à 5 ans) - mercredi de 16h à 16h45

Atelier "ado" (10 à 17 ans) - mercredi de 17h à 19h

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél Dom. : .....Tél (prof./port./parents...) : .....

Email : .....

Suite 

## Règlement :

Mode de règlement :

Chèque  Espèces  Carte Bleue  Chèque loisirs CAF  Pass +

**(Pour les règlements par chèque merci de spécifier le nom du payeur si différent de celui de l'adhérent)**

Fait à ....., le .....

Nom (des parents si l'adhérent est mineur) : .....Signature :

---

## BULLETIN D'ADHÉSION 2025-2026 aux 400 COUPS

> L'adhésion est obligatoire pour pouvoir suivre un atelier dispensé par un artiste professionnel des 400 Coups.

> Ce bulletin doit être accompagné d'un règlement de 10€ (chèque à l'ordre des 400 Coups, espèce ou carte bleue).

> Cette cotisation se règle une seule fois pour toute la saison et par famille.

> Elle vous permet de devenir adhérent de l'association Les 400 Coups et vous engage à prendre part à l'assemblée générale ou à vous faire représenter.

Je soussigné(e), (nom, Prénom) ....., adhère à l'association Les 400 Coups, affirme avoir pris connaissance des statuts de l'association et les approuver, accepte la cotisation de 10€ et joins le paiement.

Mode de règlement :  Chèque  Espèces  Carte Bleue

Fait à ....., le .....

Signature :